

PLU DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

9 NOVEMBRE 2016

## ATELIER N° 2 – PAYSAGE



L'atelier paysage a pour objectif de connaître le ressenti des habitants sur le paysage de leur région. Pour cela deux circuits sont proposés :

- Circuit dans la forêt d'Orléans
- Circuit des bords de Loire

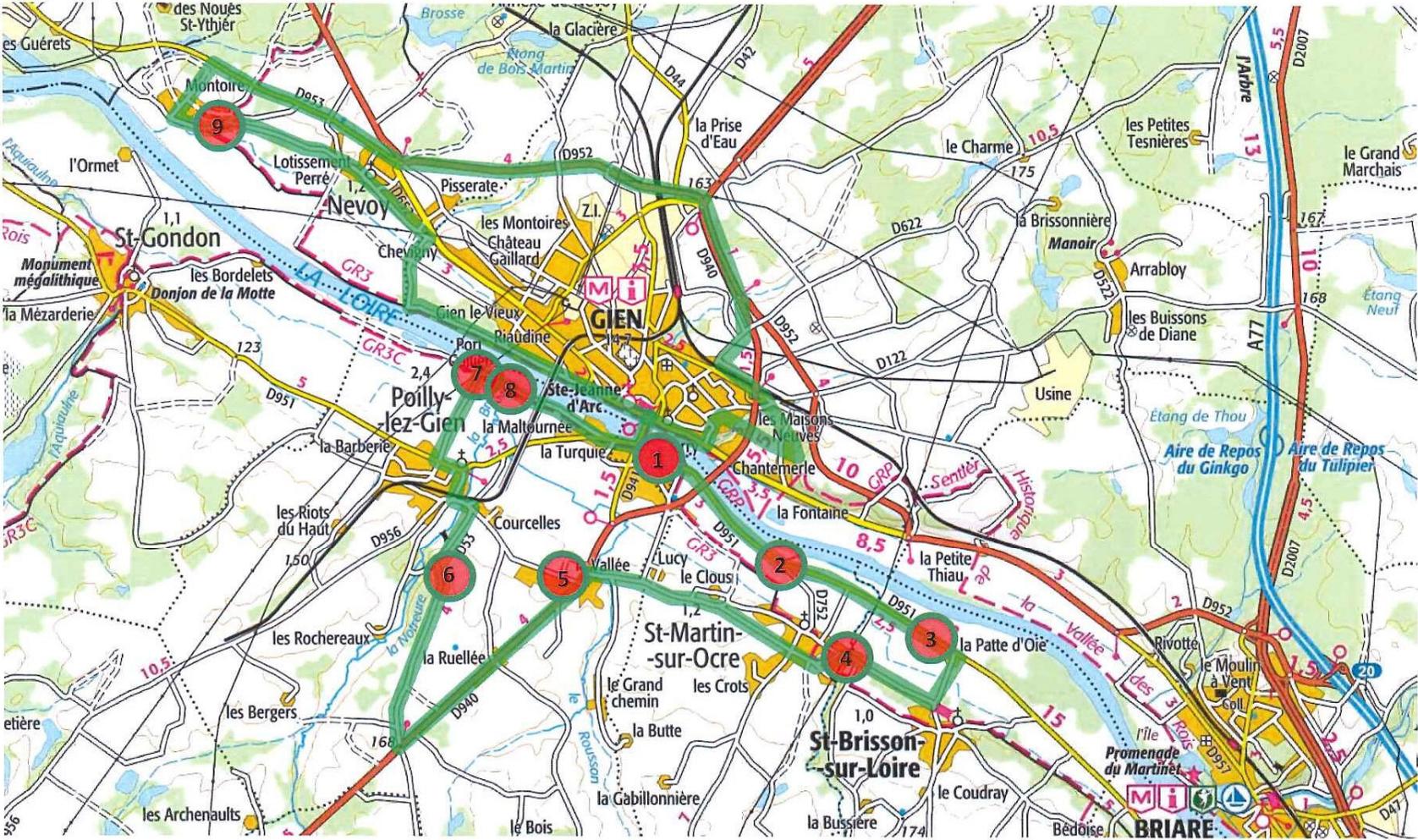
Les participants choisissent le circuit n°2 des bords de Loire.

Afin d'aider les participants à qualifier les paysages qu'ils vont découvrir aux différents points d'arrêt du circuit, une liste de vocabulaire est proposée. De même, un appareil photo est mis à la disposition de chacun des deux groupes créés, pour qu'ils puissent photographier les points marquants de ces différents paysages.

Le résultat du circuit de découverte des bords de Loire est donc présenté pages suivantes avec les photos des éléments qui caractérisent ces paysages.

# PARCOURS N°2

## BORDS DE LOIRE



 Point d'arrêt

Point d'arrêt n°1 :

- Ouverture sur la Loire
- Cône de vue sur le paysage bâti et le paysage naturel
- Élément remarquable (Patrimoine architectural et patrimoine naturel)

Groupe 1



Groupe 2



Point d'arrêt n°2 :

- La Loire disparaît du paysage dissimulée par la ripisylve qui forme un écran végétal
- La vue se reporte sur le coteau boisé avec perception du bâti
- Plaine agricole

Groupe 1



Groupe 2



Point d'arrêt n°3 :

- Cône de vue sur le château de Saint-Brisson-sur-Loire
- Le coteau boisé n'est plus « pollué par le développement urbain »
- Présence d'un petit patrimoine rural à préserver
- Plaine agricole

Groupe 1



Groupe2



Point d'arrêt n°4 :

- Ouverture du paysage sur le versant de la rive droite de la Loire
- Paysage ponctué de massif boisé
- Élément structurant dans le paysage (ligne HTA)

Groupe 1



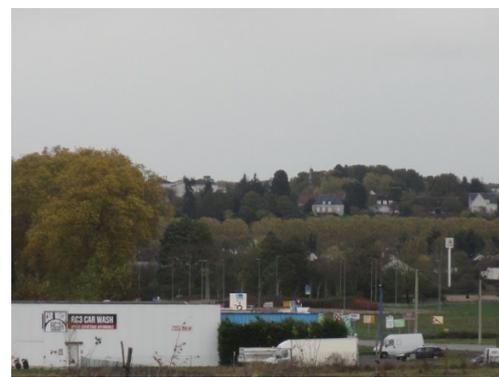
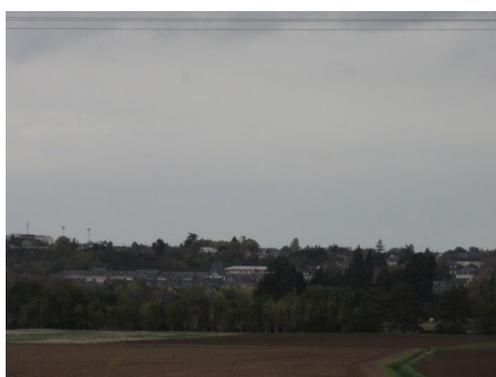
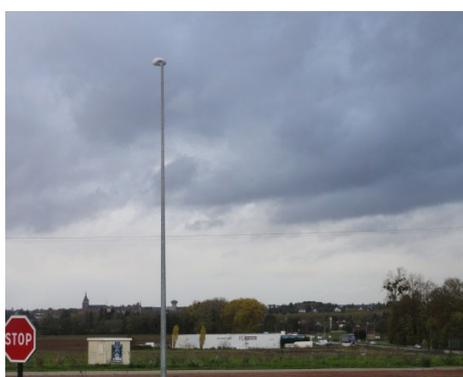
Groupe2



Point d'arrêt n°5 :

- Cône de vue sur la ville de Gien
- Présence de bâtiments industriels qui marquent le paysage
- Bonne intégration des toitures en ardoise dans le coteau végétalisé de la rive droite de la Loire

Groupe 1



Groupe 2



Point d'arrêt n°6 :

- Cône de vue remarquable sur la rive droite de la Loire avec la ville de Gien
- Point de vue entaché par le bâti de teinte clair présent en premier plan
- Présence d'un petit patrimoine rural à préserver

Groupe 1



Groupe 2



Point d'arrêt n°7 :

- Ouverture sur la Loire
- Cône de vue sur la Loire naturelle avec Gien et son viaduc en fond de perspective
- Élément structurant du paysage (ligne HTA)
- Milieu humide et zone sensible

Groupe 1



Groupe 2



Point d'arrêt n°8 :

- Zone sensible et humide avec la jonction de la rivière Notreure et de la Loire
- Elément remarquable du paysage avec un pont en pierre sur la rivière

Groupe 1



Groupe2



Point d'arrêt n°9 :

- Paysage ouvert de la plaine agricole traversée par un fossé juré
- Coteau boisé avec implantation du bâti

Groupe 1



Groupe 2



Au retour du circuit de découverte des bords de Loire, chacun des participants a donné son point de vue sur ce qu'il a vu ainsi que le paysage qu'il a préféré.

Plusieurs approches sont soulevées et s'accompagnent de propositions sur l'avenir.

Les remarques sont donc :

- La diversité des paysages.
- La présence du végétal qui côtoie le minéral.
- Le point de vue remarquable sur Gien depuis sa rive gauche avec l'absence de réseaux aériens.
- Le cadre de vie exceptionnel avec un paysage qui varie au fil des saisons.
- La découverte de ce paysage depuis le fleuve (en gabare ou en canoé) procure d'autre sensation et offre d'autres points de vue. Ce type de découverte est à encourager.
- L'aspect sauvage de la Loire avec ses petites îles et la strate arborée.
- La perspective depuis Nevoy sur le fossé juré qui met en valeur l'importance du réseau hydrologique.
- La présence de bâtiments qui entachent la vue sur Gien depuis la route de Bourg.
- La ville de Gien dans un écrin de verdure avec un aspect sauvage qui se renforce lorsqu'on s'éloigne de la ville.
- Le problème des teintes de certains bâtiments qui choquent dans les perspectives depuis la rive gauche (travailler sur le choix des teintes).
- Le viaduc offre un potentiel important pour la liaison des 2 rives ; envisager la création d'une liaison douce.
- Prendre en compte les problèmes d'entretien des rives du fleuve (pastoralisme ...).
- La Loire est un important corridor écologique, une zone de passage pour la faune.